



EURL IR resultat comptable et fiscal

Par **fab235**, le **07/09/2023** à **13:55**

Bonjour,

Dans le cadre d'une EURL à l'IR, pourriez-vous me dire si les 3 dernières lignes sont correctes ? :

Recettes : 20k€
Charges diverses : -5k€
Amortissements : -5k€
Rémunération
(fonds virés sur compte perso) : -15k€
Résultat comptable : -5k€
Réintégration fiscale rémunération : +15k€
Résultat fiscal : 10k€

Il y aura donc des impôts sur le revenu à payer sur 10k€ ?

Est ce qu'une reprise de 10k€ d'un abandon de compte courant passé, permettrait d'effacer les 10ke de résultat ?

Dans cet exemple, le gérant a sorti 15k€ car cela représentait toute la trésorerie disponible de l'exercice, car les 5ke d'amortissement sont une charge "fictive" dans le sens où l'argent reste sur le compte.

Merci pour votre aide

Bien à vous